

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Membres en exercice : 15

Membres présents : 13

Membres votants : 15

L'an deux mille vingt-six, le 28 avril à 18H30, le Conseil Municipal de la Commune dûment convoqué le 22 avril 2026 par M. Christian ROCHER, Maire, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie.

**PRESENTS** : Mmes et MM., Ch. ROCHER, I. LAVAUZELLE, Cl. BEAULIEU, N. OZENNE, F-X. de PUYBAUDET, S. DRAGOMIR, Cl. FREMERY, P. GARDIN, Ch. GELLY, F. GUIONNET-SEGUIN, F. MAQUET, D. ROCHE, C. TERNET.

**Procuration** : Madame Martine COUTANT a donné procuration à Madame Nadine OZENNE

Madame Lola DEVEAUX a donné procuration à Monsieur FX de PUYBAUDET

Monsieur François-Xavier de PUYBAUDET a été désigné secrétaire de séance.

**DÉLIBÉRATION N° 2026-04-02 — VOTE DU BUDGET PRIMITIF COMMUNE 2026**

Le maire présente le budget 2026 à l'assemblée. Il peut se résumer ainsi :

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>Mouvements réels</b>	<b>1 383 029.66</b>	<b>1 047 254.00</b>	<b>217 870.00</b>	<b>69 835.53</b>
<b>Mouvements d'ordre</b>	<b>196 000.00</b>			<b>196 000.00</b>
<b>Résultat reporté</b>		<b>531 775.66</b>	<b>47 965.53</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>1 579 029.66</b>	<b>1 579 029.66</b>	<b>265 835.53</b>	<b>265 835.53</b>

Le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement s'élève à 184 000 €.

Le vote est opéré par scrutin secret et donne les résultats suivants :

Nombre de bulletins : 15

Bulletin blanc ou nul : 0

Suffrages exprimés : Pour : 13 – Contre : 2 –

**Le Conseil municipal, par 13 voix pour et 2 voix contre,**

→ **APPROUVE** le budget tel que présenté ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.



Le Maire,

Ch. ROCHER